

No 12

PROCÈS-VERBAUX  
DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

---

SEANCE DU VENDREDI LE 9 FEVRIER 1934

---

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—  
Bill No 9, Loi constituant en corporation *The Bishop of the Arctic*.—M.

*Geary*.

Bill No 10, Loi concernant un brevet appartenant à *The Firth-Brearley Stainless Steel Syndicate Limited*.—M. *Kennedy* (Winnipeg-Sud-Centre).

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 102.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Combien de rapports des départements ont été déposés par les membres du gouvernement au début de la présente session.

2. Combien de ces rapports ont été déposés (a) en langue anglaise, (b) en langue française.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu des prescriptions de la Loi de secours 1933:—

Arrêté en Conseil, C.P. 234, du 8 février 1934: autorisant paiement de \$13,035.00 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour certains travaux et entreprises.

Arrêté en Conseil, C.P. 235, du 8 février 1934: autorisant paiement de \$18,909.31 à la province de Québec, pour secours direct.